

Le Guide d'Évaluation Scolaire

Marche à suivre pour le GEVA Sco 1^{ère} demande :

- Prise en compte de la difficulté scolaire de l'élève dans la classe.
- Rencontres parents/enseignant.
- Demande avis extérieur : médecin scolaire, psychologue, orthophoniste...
- Première équipe éducative lors de laquelle la demande de dossier MDPH peut être évoquée.
- Si les difficultés persistent 2^{ème} équipe éducative. Proposition de demande MDPH faite à la famille.
- GEVA Sco 1^{ère} demande rempli par le directeur et l'enseignant. Ne pas oublier de retranscrire sur ce document l'avis des différents participants : enseignants, parents, médecin scolaire, psychologue, orthophoniste... Envoyer un double au référent de scolarité.
- Cerfa formulaire de demande auprès de la MDPH rempli par la famille qui peut se faire aider par une assistante sociale ou par le référent de scolarité.
- Cerfa médical rempli par le médecin de famille ou par le médecin scolaire s'il connaît l'enfant.
- Évaluation sociale si la famille est suivie par un service social.
- Les parents envoient le dossier à la MDPH sans oublier les justificatifs d'identité : copies des pièces d'identité et d'un justificatif de domicile. Ils peuvent prendre contact avec le référent de scolarité de secteur.
- Pour être recevable, un dossier doit au moins contenir, le formulaire de demande, les justificatifs d'identité et de domicile et le cerfa médical.

Marche à suivre pour le GEVA Sco renouvellement suivi de scolarité.

- Le référent de scolarité convoque une équipe de suivi dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.
- Le directeur et l'enseignant préremplissent avant l'équipe de suivi le GEVA Sco réexamen.
- Une équipe de suivi est réunie pour faire le point sur la scolarité de l'élève et le bienfondé des aménagements mis en place et envisager les suites à prévoir.
- Pendant l'équipe de suivi, le référent de scolarité complète le GEVA Sco.
- Une copie est donnée aux parents.
- Ce document est envoyé à la MDPH par les parents.